

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2012
(Liste au dos)

Le Grand Quevilly, le 20 Décembre 2024

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2025/2025 - Stages Détection 3 - Secteur Nord - Masculins nés en 2012

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer aux stages des jeunes masculins nés en 2012, en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

DIMANCHE 19 JANVIER 2025, à AUMALE

Halle des Sports, Rue Jules Ferry
Rendez-vous à 9h45 et fin vers 12h00
(Voir liste au verso)

Convocation uniquement pour LES JEUNES RETENUS SUITE AUX STAGES 1 et 2
(Ils reçoivent cette convocation sur le mail noté dans Gesthand)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
- **L'autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- **Un ballon (Taille 1)**
- **Une gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- **Des chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- **Des affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- **Des affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : PLANNING PREVISIONNEL DES STAGES/REGROUPEMENTS**

Stage Détection 3 - Secteur Nord : **Courant Janvier 2025** - Date et lieu à déterminer

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT DETECTION 76 MASCULINS SECTEUR NORD**

Référent Secteur Nord : Valentin GLATIGNY ☎ 06 28 46 84 21 ✉ valentin.glatigny76@outlook.fr

Intervenants : Cédric LEFEBVRE, Samuel SURLEMONT

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de votre secteur ci-dessus.

Sportivement,

Vincent THOUMYRE
Vice-Président
Référent ELU de l'ETD 76



Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- ☐ J-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- ☐ F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- ☐ Ligue de Normandie de Handball
- ☐ F. PROUFF - CTS LNHB
- ☐ P. MAHE - CTF LNHB
- ☐ Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2012

STAGE DETECTION 3 - SECTEUR NORD - Dimanche 19 Janvier 2025 - 9h45 à 12h00 - AUMALE

Référent : Valentin GLATIGNY ☎ 06 28 46 84 21 📧 valentin.glatigny76@outlook.fr

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
ALLOUCHERY	NATHAN	AUMALE	03/03/2012	145	DROITIER	GB
BOCLET	TOM	AUMALE	10/03/2012	162	DROITIER	AR
GIBEAUX	THYMEO	AUMALE	27/07/2012	143	DROITIER	DC
LELEU	NATHAN	AUMALE	11/05/2012	150	DROITIER	GB
NOYON	RUBEN	AUMALE	04/06/2012	152	DROITIER	AIL
CANU	LOUIS	BRAY HB	02/07/2012	145	GAUCHER	AIL
CAREL	MATHIS	BRAY HB	22/07/2012	146	GAUCHER	AR
LAMIDEL	YANIS	EU	05/02/2012	158	DROITIER	DC
MACLE	MORGAN	EU	06/09/2012	152	DROITIER	PVT
NOEL	LOIS	EU	31/07/2012	155	DROITIER	AR
SANNIER	CHARLES	EU	30/08/2012	160	DROITIER	GB
DUVAL	EVANN	FORGES	02/11/2012	139	DROITIER	AIL
LOEUILLET	GABIN	DIEPPE	11/02/2012	165	GAUCHER	AIL
CONSEIL LEFORT	TIMEO	ST NICOLAS	01/02/2012	182	GAUCHER	AR
AMART	ETHAN	ARQUES	13/12/2012	162	DROITIER	AIL
JACOTTIN	PAUL	AUFFAY-TÔTES	28/07/2012	166	DROITIER	AR
COLE DESAINTPAUL	MAXIME	DOUDEVILLE	13/04/2012	152	DROITIER	GB
GAIGEOT	AURELIEN	DOUDEVILLE	18/06/2012	147	DROITIER	DC
AZEB	NAYEL	ST VALERY	11/12/2012	144	DROITIER	DC
PESQUET CANHAN	TOM	ST VALERY	02/03/2012	158	DROITIER	PVT
DANGER	TIMEO	CANY BARVILLE	19/08/2012	167	DROITIER	PVT
GAMBE	NOA	CANY BARVILLE	16/03/2012	156	DROITIER	AR

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

☐ Licencié(e) au club de ☐ Non
Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date :

Cadre à remplir

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresse et téléphone)

A,

le,

Signature des parents
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom
⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresse et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.